IAE Nantes
Économie & Management
Pôle Sociétés

Nantes Université

Compte-rendu du Conseil de Direction
Du jeudi 5 décembre 2024

Étaient présents :

- Mr Ronald GUILLEN (directeur provisoire)
- Mme Camille SAMSON (secrétaire générale)
- M. Benoît JOURNE (Chef du département Management)
- Mme Sandrine HERMELIN (Elue BIATSS au conseil d'Institut) – *procuration reçue Céline BROCHU*
- M. Nicolas RAUTUREAU (Représentant du département Banque Finance Économie)
- M. Amaury GRIMAND (Représentant du département Management)
- Mme Christina CORRERO IGLESIAS (invité permanent, directeur adjoint)
- M. Frédéric LUSSORI (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Clément CARIOU (Représentant du département Licence)
- M. Raphaël SUIRE (Président du Conseil Scientifique)
- M. Olivier DARNE (Chef du département Banque Finance Économie)
- M. Nicolas PISTOLESI (Chef du département Licence)

Excusés :

- Mme Céline BROCHU (Représentante BIATSS) - *procuration à Sandrine Hermelin*
- Mme Corinne BAGOULLA (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Zakaria MOUSSA (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Léo LE MENER (invité permanent, directeur adjoint)

****

M. Ronald GUILLEN déclare la séance ouverte à 14h00 et présente l'ordre du jour :

Point 1 : Approbation des comptes-rendus du Conseil de Direction du 19/09/2024 et du 17/10/2024
Point 2 : Informations
Point 3 : Projet CPOM
Point 4 : Budget de l'IAE 2025
Point 5 : Questions diverses

Point 1 : Approbation des comptes-rendus du Conseil de Direction du 19/09/2024 et du 17/10/2024

Les comptes-rendus du Conseil de Direction du 19/09 et du 17/10 ont été mis sur le Prodoc. Aucune remarque n'a été envoyée.

M. Ronald GUILLEN met aux voix :

Résultat du vote : le compte-rendu du Conseil de Direction du 19 septembre est approuvé à l'unanimité des membres et le compte rendu du 17 octobre 2024 est approuvé avec : 1 abstention et 9 votes pour

Point 2 : Informations

- Situation financière de Nantes Université :

La situation financière de Nantes Université n'est pas très réjouissante, comme c'est le cas pour de nombreuses autres universités. Selon les dernières informations, l'université devrait enregistrer un déficit de 8 millions d'euros pour l'année 2024. En termes de trésorerie, nous disposons de 52,5 millions d'euros, ce qui représente environ 48 jours de charges décaissables. Autrement dit, si nous ne recevons plus d'argent, nous pourrions payer nos dépenses pendant deux mois, mais ensuite la situation deviendrait critique.

Le budget prévisionnel pour 2025, qui sera soumis au Conseil d'Administration le 6 décembre, prévoit un déficit de 15,4 millions d'euros, avec une trésorerie de 28 millions d'euros. Globalement, la situation financière de Nantes Université est préoccupante.

Cette situation se répercute également sur les composantes, y compris l'IAE. Ronald GUILLEN a assisté à la réunion des directeurs de composantes, où il a été décidé que des restrictions seront nécessaires dans toutes les composantes. Il faudra impérativement diminuer les dépenses et chercher à augmenter les recettes. Étant donné que cette situation se répète dans l'ensemble des universités en France, il n'est pas certain que le rectorat prenne des mesures pour intervenir sur cette problématique au niveau de l'université. Si le rectorat intervient, il ne se concentrera probablement pas sur la politique universitaire spécifique, et il pourrait imposer des coupes drastiques sans considération.

L'année prochaine, un gel de postes est à prévoir. Il est donc recommandé de recruter au sein du COS, car il est fort probable que le budget ne permettra pas de maintenir ces postes l'année suivante.

Concernant les dépenses d'infrastructure, il a été précisé que si nous n'avons pas les fonds nécessaires, nous ne pourrons pas assumer les augmentations de coûts.

- Trajectoire Grand établissement :

L'université souhaite solliciter le ministère pour mettre fin à l'expérimentation du statut actuel en 2027. À cette échéance, deux options se présentent : soit l'université revient à un statut d'université de droit commun, soit elle devient un « grand établissement ». La présidente a exprimé sa volonté de demander que Nantes Université devienne un grand établissement.

Mais qu'est-ce que cela implique ? Le statut de « grand établissement » est un statut défini par décret, ce qui signifie que les statuts de l'université ne peuvent pas être modifiés à la légère. Dans ce cadre, l'université pourrait déroger partiellement au Code de l'éducation, offrant ainsi plus de souplesse dans la gestion. Par exemple, actuellement, l'université ne peut pas emprunter ni disposer librement de ses bâtiments, car ceux-ci ne lui appartiennent pas. Avec ce statut, l'université pourrait bénéficier d'une gestion plus autonome, notamment en ce qui concerne ses bâtiments et ses finances.

Cette proposition a suscité un débat sur la pertinence et la structuration actuelle de l'université, en particulier sur la structuration en pôles. Les directeurs de composantes ont exprimé des doutes sur l'efficacité du modèle polaire mis en place. La présidente a été très claire sur ce point : elle soutenait cette structuration parce qu'elle avait été élue sur ce projet et souhaite maintenant évaluer son fonctionnement pour identifier d'éventuels dysfonctionnements.

Les interventions ont principalement porté sur le fonctionnement technique et administratif des pôles. Ronald GUILLEN a souligné que, selon lui, il était primordial de réfléchir également à l'aspect politique de cette structuration. Il a insisté sur l'importance de la réactivité des pôles, de leur capacité à agir, et surtout sur la subsidiarité qu'ils pourraient avoir vis-à-vis du niveau central. Il a conclu en suggérant que la structuration des pôles devrait émerger de la base, c'est-à-dire que chaque composante exprime ses besoins et ses attentes vis-à-vis des pôles. Cela permettrait de mettre en évidence les points de convergence et de divergence, et d'ajuster le modèle de manière à proposer à l'université un fonctionnement mieux adapté à ses besoins.

Il a été convenu que ce débat serait approfondi tout au long de l'année 2025, avec pour objectif la rédaction d'un dossier de demande au premier semestre 2026. Ce dossier servira à évaluer la situation et à formuler des recommandations.

- <u>Répartition des moyens financiers :</u>

Conformément au statut de l'Université de Nantes, la présidence souhaite attribuer les moyens de fonctionnement directement aux pôles, afin que chaque pôle gère ensuite la répartition des ressources. Cette répartition concerne à la fois les moyens de fonctionnement (139 000 € pour l'IAE en 2024) et les moyens pour les charges d'enseignement (plus environ 20 000€ pour les heures référentiels). Le montant alloué à chaque pôle sera redistribué aux composantes en fonction des besoins spécifiques.

À ce sujet, une discussion a eu lieu avec le pôle la semaine dernière. Ronald GUILLEN a précisé qu'il ne souhaitait pas que les composantes se retrouvent en concurrence pour ces ressources, car les montants globaux alloués restent modestes en relation aux dépenses et ne reflètent pas totalement les besoins réels. Bien que cette aide soit précieuse, il a rappelé que les Ressources Propres représentent 80% de notre budget, tandis que les 20% restants proviennent de l'université.

Le principal avantage de ce système est qu'il permet d'avoir des échanges plus directs et plus proches au niveau du pôle, ce qui est d'autant plus pertinent puisque nous ne sommes que quatre composantes.

- <u>Conférence de consensus :</u>

Suite aux récents incidents sur le campus Tertre, où des affrontements violents et des insultes ont opposé des étudiants de bords politiques opposés, il a été décidé de créer une conférence de consensus. Cette initiative consiste à tirer au sort 18 étudiants, provenant de l'ensemble des campus de Nantes Université, qui participeront à un échange structuré, après plusieurs mois de réflexion sur des sujets donnés. L'objectif est de favoriser un dialogue constructif pour apaiser les tensions et surmonter les difficultés relationnelles entre les étudiants.

Ce modèle, qui a déjà été mis en place dans d'autres pays, vise à encourager la discussion et l'échange dans un cadre démocratique, permettant ainsi de trouver des solutions aux conflits et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.

- RH :

Nous accueillons deux nouvelles collègues au sein du service communication : Sophie Duret, qui prend la responsabilité du service, et Marine Laurent, chargée de communication. Par ailleurs, Julie Degrenne prend désormais la responsabilité des relations entreprises. La feuille de route lui sera remise par le futur directeur.

- Élection du futur directeur :

L'élection du futur directeur aura lieu le mardi 10 décembre. Benoit JOURNE s'est porté candidat. Lors de sa présentation, Benoit a expliqué le sens de sa démarche et les axes sur lesquels il souhaitait travailler. Il a également souligné l'importance de reprendre le travail collectif qui a déjà été effectué en profondeur.

- Journée des métiers du 15 novembre :

La journée des métiers du 15 novembre a été très intéressante et l'opération sera à reprendre l'année prochaine avec les ajustements nécessaires, suivant les retours reçus. Différents avis sur cette journée :

Cristina CORRERO IGLESIAS : Le retour des étudiants a été très positif. En tant qu'enseignante, elle aurait souhaité être prévenue plus en amont pour pouvoir s'organiser. Il serait important de caler la date dans l'emploi du temps bien en avance afin d'éviter les conflits de planning et permettre à la fois aux étudiants et aux enseignants d'être disponibles.

Clément CARIOU : Du point de vue des étudiants, parmi les 126 étudiants de L2 présents (environ 50% de la promotion), les témoignages étaient partagés : certains ont trouvé leur voie, d'autres ont estimé que les formations proposées n'étaient pas adaptées à leurs attentes. Le but était de voir si les formations que nous offrons leur conviennent. Cette journée devrait être réitérée, en veillant à une bonne communication. Il est important de maintenir la souplesse du caractère non obligatoire de l'événement, avec un système d'émargement, sans forcer la participation. Une meilleure communication avec le service communication est également à prévoir.

Olivier DARNE : Pour une première édition, l'événement a été très réussi. Il y a des points à améliorer, notamment en termes de gestion du temps de parole et des questions. En revanche, la partie rencontre entre étudiants a été très positive.

- Fête de fin d'année le 12 décembre :

Les inscriptions sont désormais closes, mais il est encore possible d'ajouter des participants si nécessaire.

- Quelques dates pour 2025 :

Cérémonie des remises de diplômes : le 28 mars

Les journées portes ouvertes : le 25 janvier

L'université à l'essai : du 10 février au 14 février

Point 3 : Projet CPOM

Trajectoire de Nantes Université :

L'intérêt de la construction polaire réside dans le fait qu'elle permet une certaine flexibilité organisationnelle, mais le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) est avant tout un lieu d'échange pour obtenir des financements, et non un outil pour la construction d'activités ou d'organisations communes.

Les quatre pôles ne fonctionnent pas de la même manière. Par exemple, le pôle Sciences et Technologies n'a pas de besoins criants en termes de fonctionnement, mais nécessite une coordination au niveau des projets. La question centrale est donc : que peut-on attendre des pôles ? Et comment les pôles peuvent-ils collaborer pour atteindre des objectifs communs ?

L'université a grandi, en termes de nombre d'étudiants et de personnel, et est devenue une machine imposante, étant l'un des plus gros employeurs de la métropole Nantes-Saint-Nazaire. Cette structure se substitue progressivement à la structure centrale, et les décisions prises au niveau des pôles ne sont pas systématiquement rediscutées au niveau central. Cela soulève des questions concernant les demandes d'actions, de projets et de dynamiques à mettre en place.

Structuration politique et administrative :

En termes de structuration, les axes de développement incluent l'innovation pédagogique, la fédération des services tout en maîtrisant la bureaucratie des pôles (par exemple, dans des domaines comme la formation continue et les relations internationales, qui nécessitent encore une réflexion approfondie), et rendre le fonctionnement plus agile et réactif. La motivation derrière ces axes est d'assurer une plus grande réactivité et efficacité au sein de l'université.

En politique, il est essentiel de définir un tronc commun à l'université pour garantir une direction cohérente. Au-delà du CPOM, il est important de réfléchir à ce que l'on peut et souhaite améliorer dans notre organisation. Si Nantes Université devient un grand établissement, il sera nécessaire de réécrire les statuts et de déterminer ce que nous pourrions faire dans ce cadre. Il serait intéressant que les secrétaires généraux se réunissent pour discuter de ce qui peut être amélioré et mis en commun administrativement.

Benoit est en phase avec cette réflexion : il insiste sur l'importance de ne pas se laisser imposer des décisions, mais plutôt de réfléchir en amont avec les SG, les services, et les enseignants-chercheurs, notamment sur des sujets comme la politique des professeurs invités.

Point 4 : Budget de l'IAE 2025

Le budget est actuellement déséquilibré, comme c'est également le cas pour l'université dans son ensemble. Toutefois, bien que la situation soit préoccupante, elle n'est pas désespérée.

Selon les éléments présentés ci-dessous :

- 75% Ressources Propres
- Salaires : Le montant des salaires est de 1,4 million d'euros sur les ressources propres.
- Fonctionnement : Nous dépensons bien plus que 250 000 €, ce qui entraîne un déficit.

Conseil de Direction de l'IAE Nantes – Économie & Management
Séance du jeudi 5 décembre 2024

L'IAE a pris des mesures pour réduire ses charges d'enseignement :

- En 2022/2023, le nombre d'heures équivalentes TD était de 39 133 heures.
- En 2023/2024, ce nombre a été réduit à 38 334 heures, soit une diminution de 799 heures équivalentes TD.
- Pour 2024/2025, une nouvelle diminution est attendue avec la suspension d'un M1.

La baisse de l'alternance est un autre facteur important, bien qu'une possible augmentation soit envisagée à la rentrée 2025 avec l'introduction de nouvelles formations, telles que :

- M1 BFA avec l'ESB
- LP E-commerce
- Développement du DU EMFC (Études de Management Franco-Asiatique)

Une négociation est également en cours avec la présidence pour la prise en charge d'un certain volume de salaires qui sont actuellement financés sur les ressources propres.

Le budget est en déficit, notamment en raison de la diminution des ressources en apprentissage, liée en partie à la non-ouverture du programme avec l'ES Banque (groupe de 18 étudiants en moins). Cependant, la hausse de la formation continue pourrait être un levier à exploiter à l'avenir. Par ailleurs, les formations délocalisées telles que la fermeture au Vietnam sont également des éléments à prendre en compte dans cette réévaluation budgétaire.

L'évolution des prélèvements sur les ressources propres a également un impact sur le budget global, comme le montre le tableau présenté ci-dessous.

Concernant les opérations pluriannuelles, elles devront nourrir les réflexions à venir pour un redressement financier.

Les deux DGA ont demandé si les activités de formation continue sont réellement rentables. Ronald va collaborer avec Céline pour identifier une formation pilote à inspecter.

Enfin, la suppression de deux postes de BIATSS et la réduction de 800 heures d'enseignement devraient contribuer à l'ajustement.

Solde 2025		-363 639,37
RECETTES	**BI 2025**	
Ressources propres	2 233 049,17	
Dotation de fonctionnement	139 821,00	
Dotation charges d'enseignement	549 000,00	
Dotation heures référentiel	20 700,00	
TOTAL RECETTES	**2 942 570,17**	
DÉPENSES	**BI 2025**	
Fonctionnement	250 000,00	
Imprimerie, HP, téléphonie	14 773,00	
Centre français de la copie	6 200,00	
TOEIC	12 000,00	
Reversement DSIN	9 500,00	
Prélèvement 15%	17 400,00	
Prélèvement 30%	635 114,75	
Investissement		
Masse salariale - charges enseignement	2 361 221,79	
TOTAL DÉPENSES	**3 306 209,54**	

Evolution des ressources propres :

Ressources propres par origine	Projection 2025	Budget initial 2024	Évolution
Apprentissage	1 230 063	1 409 312	-13 %
Formation continue	586 792	471 272	24 %
Contrat de professionnalisation	148 802	160 854	-7 %
Masters internationaux	79 054	78 500	1 %
Formations délocalisées	69 319	99 845	-30 %
Taxe d'apprentissage	100 000	100 000	0 %
Autres recettes	19 020	26 700	-29 %
TOTAL	2 233 050	2 346 483	-5 %

Evolution du prélèvement sur ressources propres :

Ressources propres 2023	*Prélèvement 2023*	Ressources propres 2024	Part non reversée 2024	Prévision Ressources propres 2025	Prévision Part non reversée 2025
2 491 067 €	*373 660 €*	2 213 774 €	533 216 €	2 233 049 €	652 515 €

Augmentation du prélèvement de 75 % entre 2023 et 2025 alors que les ressources propres diminuent de 10 %

M. Ronald GUILLEN met aux voix :

<u>Résultat du vote :</u> le budget 2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

<u>Point 5</u> : Questions diverses

Nantes, le 9 décembre 2024

Administrateur provisoire

Ronald GUILLEN

Nantes Université